

Assemblée générale (AG) du 15 mars 2012

Salle du restaurant de L'Aigle à Villeneuve

1. Ouverture

1.1 Message de bienvenue

Frédéric Bründler, président, ouvre la séance à 18h35 en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assemblée. Il se réjouit de la visite que plusieurs membres ont pu faire aux Ateliers industriels Bombardier entre 15h et 17h30 environ, et remercie Daniel Guillaume-Gentil, membre du comité, de l'avoir organisée. Entre temps, il a présenté l'étude du Groupe Riviera sur la desserte de l'hôpital Riviera-Chablais.

Frédéric Bründler salue la présence de MM. Cherubini Alberto - rédacteur contact.sev, Claude Philippe - rédacteur Transports romands et Obi Samuel - membre du comité de l'ATE Vaud.

Il excuse ensuite l'absence de Mme Wyssa Claudine - Syndique de Bussigny et MM. Baehni Luc - Directeur de la CGN, Cerottini J.-C. - syndic de Saint-Sulpice, Oesch Kurt - Président de la CGN, Recordon Luc - Conseiller aux Etats.

Mmes et MM. les membres individuels de la CITraP VD :

Amman Jen-Pierre, Berthoud Raymond, Bolomey-Rollot Marinette, Budry René, Capt André, Clément Jean-François, de Miéville Anne-Marie, Godi Rose-Marie, Hunziker Olivier, Jemelin Claude, Lardet Jacques, May Jacques, Niggli Pierre, Noverraz Jean-Claude, Rahm Philippe, Richter Denis, Rollot Daniel, Savoy Bernard, Schereschewsky Boris, Wermelinger Elisabeth, Wyss Jeanne-Marie.

Les membres collectifs de la CITraP VD : Commune de Jouxens-Mézery, Municipalité d'Avenches, Société de Développement du Nord, Lausanne.

Selon la liste en circulation durant l'assemblée, les 37 personnes suivantes y participent.

Biolley Christine, Bonjour Pierre, Bridel Laurent, Bründler Frédéric, Chatelan Michael, Chenal Matthieu, Decoppet Maurice, Delacrétaç Yves, Deschenaux Eric, Desponds Daniel, Dunant Marc, Egger Jean-Bernard, Faucherre Alain, Fornerod Michel, Guillaume-Gentil Daniel, Helke Nicholas, Hofmann Pierre, Inghoffer Jimmy, Ispomante Claude-André, Jaggi Elisabeth, Jaquet Alain, Keller Pierre, Loutan Eric, Maerten Laurent, Mange Anne, Mange Daniel, Martin François, Obi Samuel, Oesch Sébastien, Pantet Didier, Rex Gudrun, Salanon Alain, Seidel Pierre, Steger Marylène, Thuillard Jean, Thuner Philippe, Trottet Yves, Würigler André.

1.2 Election des scrutateurs

MM. Jan Thuillard et Eric Deschenaux sont élus scrutateurs à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2011 :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Rapports d'activité

3.1 Comité

Par Frédéric Bründler.

Notre association ne manque pas de travail. Comme vous allez le découvrir à travers les différents rapports, les sujets abordés sont très divers. Du plus petit au plus grand des projets, la citrap-vaud.ch s'engage à mener au mieux sa mission d'association de défense des usagers des transports publics. Nos bonnes relations et nos rapports de confiance avec les Autorités et les entreprises concessionnaires donnent à notre travail une grande crédibilité. Résultat : nous obtenons satisfaction entière ou partielle dans bon nombre de cas.

3.2 Groupe de travail "Plan Rail 2050"

Daniel Mange

L'objectif principal du Groupe de travail "Plan Rail 2050" a été atteint en mars 2010, avec la parution, dans la collection "Le savoir suisse" des Presses polytechniques et universitaires romandes, du livre intitulé "Plan Rail 2050. Plaidoyer pour la vitesse".

L'activité en 2011 a été partagée entre la mise au point d'une version suisse alémanique de cet ouvrage, intitulée "Bahn-Plan 2050", -en collaboration avec les CFF, l'éditeur Rügger Verlag et des experts en transport suisses alémaniques-, et une prise de position sur le futur message "Financement et aménagement

de l'infrastructure ferroviaire" (FAIF) du Conseil fédéral. L'année 2012 sera consacrée à la traduction et l'édition du volume "Bahn-Plan 2050" et à la poursuite de notre action politique concernant le message final FAIF.

3.3 Groupe de réflexion (GR) Riviera

Pierre Seidel, lu par Frédéric Bründler.

Depuis l'AG de mars 2011, le GR est intervenu sur plusieurs sujets, en cours ou nouveaux.

Nouveautés

- Lors de la mise à l'enquête publique des horaires 2012, le GR Riviera a demandé et obtenu une course supplémentaire du funiculaire Vevey – Mont-Pèlerin en fin de soirée.

- Estimant que les noms de gare «Chexbres-Village» et «Puidoux-Chexbres» prêtent à confusion, au début 2012 le GR a suggéré aux communes de Chexbres et de Puidoux de modifier ces deux noms ainsi que celui de la halte de Moreillon. Il a proposé :

a) Chexbres-Village deviendrait Chexbres

b) Puidoux-Chexbres deviendrait Puidoux (ou Puidoux-Gare)

c) Moreillon deviendrait Puidoux-Village.

Le GR est en effet convaincu que ces deux communes auraient tout à gagner en lisibilité des points d'accès à leur localité. Il a informé le Service de la mobilité et les CFF de cette proposition, en leur demandant de soutenir ces communes dans leurs démarches, bien sûr si elles l'acceptent.

Anciens sujets

- Depuis plusieurs années, le GR espère et demande une liaison ferroviaire directe Chablais – Palézieux – Fribourg – Berne via Chexbres-Village. Sans nouvelles depuis un certain temps, il a demandé aux CFF l'état de leur réflexion à ce propos.

En décembre 2011, trois représentants du GR ont pu rencontrer deux responsables des CFF qui ont annoncé qu'une étude sur une telle liaison était en cours. Quelques obstacles sérieux s'opposent pourtant à une réalisation rapide et il semble qu'elle ne pourra pas se faire avant fin 2018.

- Dès fin 2010, la Riviera fait partie de la communauté tarifaire Mobilis, mais à un prix trop élevé selon le GR Riviera. Plus précisément : pour des raisons financières, une zone supplémentaire a été artificiellement introduite dans la région de Rivaz, rendant les trajets sur l'axe Lausanne – Montreux proportionnellement plus chers que dans le reste du canton.

Après une réponse négative de Mobilis à la demande du GR de modifier le découpage des zones tarifaires, le GR s'était adressé il y a un an à la Municipalité de Vevey, demandant que les communes de la Riviera interviennent en bloc auprès de Mobilis.

Cette intervention ne s'étant pas faite, le GR a à nouveau demandé à la Municipalité de Vevey d'intervenir auprès de Mobilis, éventuellement sans les autres communes de la Riviera pourtant aussi concernées. On pourrait peut-être ainsi éviter que cette véritable surtaxe ne soit aussi appliquée aux usagers des TP du Chablais dès l'extension prévue dans cette région (2012/2013), puis à ceux du Pays-d'Enhaut.

- Un gros souci pour le GR reste la desserte en transports publics du futur hôpital Riviera-Chablais.

En 2010 le GR est intervenu à deux reprises, auprès du Conseil d'Etat d'abord, puis avec l'ATE VD auprès du Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, pour demander que soit étudiée la création d'une halte CFF (Rennaz) et d'un transport hectométrique entre elle et le futur hôpital. Le GR n'a reçu aucune nouvelle de sa proposition.

Pour discuter de cette desserte, le GR a récemment pris contact avec le Groupe Mobilité Chablais, formé d'usagers des TP de cette région.

Avant même une première rencontre, deux événements importants ont eu lieu.

a) A fin 2011, les projets d'agglomération Rivelac (Riviera et environs) et Chablais Agglo ont été déposés auprès de l'Office fédéral du développement territorial ; aucun d'eux ne prévoit une liaison par TP au futur hôpital autre que par bus ; ne figurent en effet dans ces rapports que le prolongement de la ligne 201 des VMCV, l'accroissement de la cadence de la ligne de bus Aigle-Villeneuve et un remaniement des lignes de car postal de la région.

b) D'ici fin 2012, un décret devrait être voté par le Grand Conseil pour accorder au Conseil d'Etat un crédit pour financer une étude du prolongement de Villeneuve à Rennaz de la ligne 201 des VMCV. Ici encore, l'idée du GR n'est pas prise en compte.

Le comité de la CITraP Vaud a autorisé le GR Riviera à intervenir

1°) dans la consultation publique du projet Rivelac, ouverte du 10 février au 12 mars 2012 : l'idée citée doit figurer dans ce projet.

2°) auprès des commissaires chargés, dès le 12 mars 2012, d'étudier le décret cité, puis auprès de députés : le crédit d'étude doit être augmenté pour que celle-ci soit élargie à l'idée du GR : on saura ainsi, et avant l'ouverture de l'hôpital, si elle est réaliste et, si oui, à quel prix, ou s'il y en a une meilleure.

Une association et un groupement se sont joints à la CITraP pour ces deux interventions : le Conseil lémanique pour l'environnement et le Groupe Mobilité Chablais.

Signalons enfin que c'est à l'initiative de deux membres du GR que le comité de la CITraP a demandé à Mobilis de créer des cartes multisuppléments de 1ère classe, vœu qui n'a pas été exaucé ; relancé, auprès de Mobilis cette fois, l'idée d'un horaire de poche vaudois.

3.4 Groupe de travail « St-Sulpice / CGN/ABVL »

Maurice Decoppet, lu par Frédéric Bründler.

La citrap-vaud est intervenue, par son groupe de travail, avec succès concernant les deux lignes de transport public qui touchent St-Sulpice, soit la ligne tl 30 Bourdonnette – Prilly-Eglise et la ligne TPM 701 EPFL – Echichens. En effet, dans le cadre de la réorganisation de la desserte du Sud-Ouest lausannois qui interviendra finalement le 27 août 2012 et non le 11 décembre 2011 comme initialement prévu, il a été momentanément question de ne plus desservir la partie Est de St-Sulpice par la future ligne tl 31 qui remplacera l'actuelle ligne tl 30. En plus, la ligne TPM 701 ne devait, elle, plus passer par le centre du Village. Grâce à l'appui de la Municipalité de St-Sulpice, qui en est remerciée ici, ces deux mesures ont pu être évitées.

En plus, le groupe de travail est intervenu auprès du Service des routes, des tl puis des TPM, afin que des voies réservées Bus soient aménagées simultanément sur le tronçon de la RC1 qui n'est pas encore requalifié devant la « Banane » de l'UNIL, où la largeur de la chaussée le permettrait sans autre et où les bouchons s'aggravent, notamment en fin d'après-midi en direction de Lausanne. Il est néanmoins possible que la démarche devienne sans objet, puisque le démarrage des travaux de requalification du secteur UNIL de la RC1 pourrait maintenant débiter déjà cette année. Enfin, le groupe de travail est à nouveau en contact, depuis la fin de l'année, avec la Municipalité de St-Sulpice dans le cadre de la prochaine mise en œuvre de « l'Etude de trafic et de réaménagement du centre-village par Transitec », et notamment pour ses incidences sur le passage des bus des lignes tl 31 et TPM 701.

Concernant la CGN, le lien avec la citrap-vaud est assuré par le responsable du groupe de travail, qui assume simultanément la présidence de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman / ABVL. Certes, l'aspect « transport public » de la CGN se limite essentiellement aux traversées du lac Ouchy – Evian et Thonon d'une part, Nyon – Yvoire et Chens-sur-Léman d'autre part, que la Compagnie assure sous la dénomination de « NaviMobilité » toute l'année. Pendant la belle saison, on peut encore y ajouter la liaison Montreux – Le Bouveret ou St-Gingolph. Mais la citrap-vaud ne se désintéresse pas de la desserte touristique le long des côtes pour autant et intervient de cas en cas.

3.5 Groupe de travail « Lausanne »

Maurice Decoppet, lu par Frédéric Bründler.

L'année 2011 fut une année riche pour le groupe de travail Lausanne.

Ce qui a particulièrement occupé notre groupe en 2011 est l'organisation d'une pétition et la collecte de signatures demandant la création d'une ligne de bus reliant le quartier lausannois en pleine expansion de Maillefer au réseau tl. À notre plus grande satisfaction, 883 personnes ont signé notre pétition qui a été transmise aux autorités de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne. Grâce à notre travail, la ligne 23 a été inaugurée le 20 février 2012 et circule entre Maillefer et Forêt. Cette ligne rencontre déjà un très vif succès.

Notre groupe de travail est vigilant quant à la sécurité dans les transports publics et ses abords. Nous avons constaté une dégradation conséquente des conditions de sécurité aux abords de la station du LEB de Chauderon, forçant les utilisateurs de celui-ci à se frayer un chemin entre les divers trafiquants de drogue. Certains n'osent simplement plus utiliser cette interface. Cette situation est inacceptable, et nous avons contactés la direction du LEB et la Municipalité de Lausanne en leur demandant de reprendre le contrôle de cet espace public. Sans réponse à ce jour, affaire à suivre. (Réponse reçue entre-temps).

De grands projets d'axes forts et de bus en site propre vont voir le jour à Lausanne. En dehors de ces projets, nous nous préoccupons de la performance des autres lignes, et travaillons à établir un rapport d'idées à l'intention des collectivités. Nous nous soucions particulièrement des conditions de circulation des bus dans le secteur de Lausanne-Gare, ce qui ne semble pas être le cas de la Municipalité de Lausanne, qui refuse catégoriquement nos propositions pour cette interface.

3.6 Groupe de travail TPR, transports publics régionaux

De Eric Loutan, lu par Frédéric Bründler.

Le GT s'est réorganisé à la fin de l'année 2010 et ses nouvelles orientations ont déployé leurs effets courant 2011. Le principal objet de travail fut l'étude « Proposition d'amélioration de la desserte ferroviaire du Jura franco-suisse », menée par MM. Loutan et Bründler.

Cette réflexion sur les déplacements jurassiens, est issue d'une discussion informelle avec des représentants du Conseil municipal de Pontarlier et doublée du constat que les trains régionaux font cruellement défaut dans cette région transfrontalière, pourtant génératrice d'un fort trafic automobile.

Partant de la situation actuelle, l'étude livre quelques orientations à l'intention des Autorités française et suisse afin d'exploiter un véritable réseau jurassien. Ce projet d'évolution des relations ferroviaires permettra aussi de créer des nouvelles offres en relation avec les besoins des voyageurs, même si parfois des transbordements seront nécessaires, notamment dans le cadre des trains intervilles

Globalement ce projet permet :

une offre de qualité et cadencée sur l'Arc jurassien ;

une offre considérablement augmentée dans toutes les directions ;

une nouvelle attractivité des pendulaires sur la Suisse ;

des mesures d'accompagnements dans l'aménagement de nouvelles infrastructures dans le domaine du transfert modal ;

un nouvel attrait pour l'économie jurassienne.

La réalisation de ce projet demande :

un financement de l'exploitation ferroviaire par la Région Franche-Comté – F et le Canton de Vaud - CH pour la commande des trains TER / RE / RER ;

une participation des CFF (RER / RE) et de la SNCF (TER) ;

une soutenance politique pour son aboutissement.

Cette étude fut publiée dans la revue « Transports Romands » du mois de décembre 2011 et a visiblement reçu un bon accueil. Elle a également été remise à des représentants du Conseil municipal de Pontarlier, dont le GT attend le retour d'intérêt des Autorités françaises. Elle sera prochainement présentée au Master Transports de l'Université de Savoie à Chambéry en France. Elle est aussi imprimée sous forme de plaquettes, dont 160 exemplaires ont été distribués aux membres CITRAP.

En 2012, le GT espère développer quelques réflexions notamment avec :

la section CITRAP – Genève (par exemple : Léman 2030),

des groupes transfrontaliers dans les déplacements ferroviaires et routiers pour favoriser le transfert modal et la création de P+Rail,

le suivi de dossiers d'ampleur régionale en Suisse Romande.

3.7 CITraP-Suisse

De Pierre Hofmann, lu par Frédéric Bründler.

Le poste de Secrétaire général de la CITraP-Suisse a changé de titulaire. Richard Wyrsh ayant demandé d'être relevé de cette fonction, elle est désormais assumée par Nicholas Helke, également membre des Comités des sections de Vaud et de Genève.

Le Comité central de la CITraP-Suisse s'est réuni 4 fois durant l'année 2011. Les principaux points suivants ont été abordés au cours de ces réunions.

Attractivité du chemin de fer pour les déplacements internationaux – à petite et à grande distance. De nombreux éléments dissuasifs sont identifiés (horaires, tarifs, confort des trains).

Questions tarifaires. Organisation d'un sondage sur les tarifs des transports publics, du 17 au 28 avril 2011, nombreuses discussions au Comité central, préparation d'une prise de position de la CITraP-Suisse.

Dossier FAIF (Financement et aménagement des infrastructures ferroviaires). Prise de position de la CITraP-Suisse en juillet 2011.

Discussions au sujet de l'obligation d'être en possession d'un titre de transport à bord des trains (plus de vente de billets par les contrôleurs) et des restrictions possibles à l'utilisation des abonnements généraux, annoncés pour la fin de l'année (la deuxième annonce semble avoir été un 'ballon d'essai').

La Conférence annuelle des présidents s'est déroulée le 28 mars 2011 à Olten. Le problème de la présence insuffisante de la CITraP dans les media a été discuté. Les présidents des diverses sections ou leurs représentants ont présenté leurs activités.

L'Assemblée générale des délégués a eu lieu le 28 mai 2011 à Erstfeld. Elle a été accompagnée d'une visite du chantier du tunnel de base du Gotthard, sous l'égide d'Alptransit. Les membres présents ont approuvé par vote le changement des statuts de la CITraP-Suisse supprimant le système compliqué des délégués de section : dorénavant chaque membre présent à l'Assemblée générale dispose d'un vote.

3.8 Conclusion du président

C'est des deux mains que je vous invite à applaudir le travail effectué par le comité et les membres actifs ! Jamais la citrap-vaud.ch n'a autant « turbiné » !

Dès maintenant, nous devons nous préparer à affronter de nombreux dossiers complexes et de plus en plus techniques, mais pour le moins passionnants. Les années à venir seront très riches en matière à traiter. Je lance ici un appel aux membres de l'association et à toutes les personnes intéressées par nos activités et le développement des transports publics à nous rejoindre de suite. Notre comité a besoin de vous ! Les nouvelles forces sont vitales pour la bonne marche de nos activités et la conduite de dossiers très intéressants. S'engager pour la citrap est une expérience formatrice et très ludique, je ne peux que vous encourager à nous rejoindre !

Merci encore chaleureusement à tout le comité pour son implication sans faille durant cette année 2011 et merci à vous, chers membres, pour votre soutien!

3.9 Commentaires de l'assistance

M. Jan Tuillard s'interroge sur l'existence d'autres sections de la Citrap en Suisse Romande et s'il ne serait pas plus intéressant de créer la Citrap-Romandie. En effet, il existe une autre section à Genève dont Pierre Hofmann et Nicholas Helke sont membre du comité. Il y a des collaborations importantes et comme de nombreux sujets ont des problématiques très locales, il semble préférable de conserver différents points d'attache. Il y a également une section bernoise. Nicholas Helke rappelle que la Citrap-Suisse souhaite et soutient le développement de nouvelles sections.

Daniel Mange rappelle la forte collaboration avec le magazine Transports romands, seule revue spécialisée en Suisse romande sur le domaine. Il met à disposition un certain nombre d'exemplaires du dernier numéro et rappelle que tous les anciens numéros ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur www.citrap-vaud.ch.

Yves Delacrétaz insiste sur l'importance de l'implication dans le terrain. De nombreuses régions du canton ne sont pas encore couvertes et défendues par des groupes de travail : Chablais, Nord vaudois, Broye, La Côte. Daniel Mange souligne l'intérêt de développer des actions dans la vallée de la Broye car il y a un manque criant de transports publics et un fort potentiel de développement. Toutes les idées sont les bienvenues.

Il y a une collaboration en cours avec le Groupe Mobilité Chablais (GMC) pour la défense commune de cette région. M. Marc Dunant, membre du GMC, souligne l'intérêt et la volonté de renforcer les liens entre nos deux associations.

3.10 Adoption des rapports et décharge du comité

Après les remerciements de Frédéric Bründler aux membres du comité et à ceux des divers groupes de travail et de réflexion ainsi qu'aux membres de la section, les rapports ci-dessus sont adoptés en bloc à l'unanimité et la décharge est donnée au comité.

4. Rapport du trésorier

Pierre Keller donne quelques explications sur les comptes 2011 distribués en annexe à la convocation à l'AG. Il y a un excédent de dépenses d'environ 300 CHF au lieu des 500 CHF de pertes budgétés.

Les recettes correspondent au budget. Les cotisations et dons sont gérés par Pierre Seidel. Il y avait 139 membres cotisants au 31.12.2011. L'association a reversé 692 CHF à la Citrap-Suisse.

Le fond de réserve Plan Rail 2050 a été utilisé en 2011 pour un remboursement de frais.

Dépenses :

Les activités ont coûté un peu moins cher que prévu. Un montant important de 883 CHF a été alloué pour l'agape après l'AG de 2011. Le salaire de notre secrétaire, Mme Biolley, a été un peu plus élevé que prévu dû au versement des charges sociales.

Aucun complément d'information n'est demandé par l'assistance.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Dans leur rapport, lu par M. Laurent Bridel, ce dernier et M. Alain Salanon, vérificateurs des comptes, signalent qu'ils ont contrôlé les comptes 2011 le mercredi 29 février 2012 et qu'ils les ont trouvés exacts. Ils proposent à l'assemblée d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au trésorier

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Exercice suivant

6.1 Budget 2012

Pierre Keller décrit les grandes lignes du budget, que chacun a pu lire avec les comptes 2011. Il signale qu'il est basé sur celui de 2011 et les comptes 2011 et présente certains points.

Yves Delacrétaz constate que les dépenses relatives aux groupes de travail sont faibles. Il s'interroge s'ils prennent des frais à leur charge.

Frédéric Bründler confirme que certaines personnes renoncent à se faire rembourser leurs frais bien que ceci leur soit proposé.

6.2 Fixation du montant des cotisations 2013

Pour 2013, le comité propose de ne pas modifier le montant actuel des cotisations, à savoir CHF 30.- par membre ordinaire, CHF 15.- pour les étudiants et au moins CHF 90.- pour les membres collectifs.

7. Election des membres du comité

7.1 Composition et fonctions actuelles

Les membres du comité se présentent brièvement.

Président :	Frédéric Bründler	Membres :	Pierre Bonjour	Matthieu Chenal
Vice-président :	Eric Loutan		Michael Chatelan	Maurice Decoppet
Secrétaire :	Daniel Mange		Yves Delacrétaz	Alain Faucherre
Trésorier :	Pierre Keller		Daniel Guillaume-Gentil	Nicholas Helke
Délégué à la CITraP CH :	Pierre Hofmann		Jimmy Inghoffer	Laurent Maerten
Responsable site Internet :	Stéphane Joost		Pierre Seidel	Laurent Trivelli

7.2 Présentation et élection du comité 2012

Pierre Keller, ayant déménagé à Berne, se retirera de la fonction de caissier en 2013 et invite toute personne intéressée à reprendre son poste à le contacter. Il indique que le volume de la tâche n'est pas lourd.

Frédéric Bründler se voit obligé de renoncer à la présidence pour éviter tout conflit d'intérêts avec son activité professionnelle. Suite aux difficultés à trouver un remplaçant, Jimmy Inghoffer s'est proposé pour reprendre ce poste ad interim durant une année au maximum.

Eric Loutan renonce également à la vice-présidence pour les mêmes raisons. Pierre Bonjour se propose pour le remplacer

Jimmy Inghoffer explique que plusieurs membres doivent éviter les risques de conflits d'intérêt avec leur activité professionnelle.

Composition du comité soumis au vote.

Président :	Jimmy Inghoffer	Membres :	Frédéric Bründler	Matthieu Chenal
Vice-président :	Pierre Bonjour		Michael Chatelan	Maurice Decoppet
Secrétaire :	Daniel Mange		Yves Delacrétaz	Alain Faucherre
Trésorier :	Pierre Keller		Daniel Guillaume-Gentil	Nicholas Helke
Délégué à la CITraP CH :	Pierre Hofmann		Eric Loutan	Laurent Maerten
Responsable site Internet :	Stéphane Joost (abs)		Pierre Seidel	Laurent Trivelli (abs)

Le comité nouveau est élu en bloc et par acclamation.

7.3 Nouveau membre

Frédéric Bründler rappelle que chaque membre peut assister aux séances du comité puis a la possibilité de poser sa candidature pour en devenir membre. Il invite toute personne intéressée à le contacter.

8. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant

MM. Alain Jaquet et Alain Salanon, vérificateurs des comptes 2011, sont élus par acclamation vérificateurs des comptes pour l'exercice 2012, et M. Marc Dunant suppléant. M. Bridel est chaleureusement remercié pour avoir assidûment officié à cette fonction durant des années.

9. Proposition de modification de statuts

Pour donner suite à la demande soumise lors de l'assemblée générale 2011 de défiscalisation des dons faits à la citrap-vaud, des démarches ont été entreprises auprès de l'autorité fiscale vaudoise. Afin d'obtenir le statut d'association d'utilité publique permettant une exonération fiscale des dons, certaines modifications des

statuts doivent être effectuées. Les propositions de modifications suivantes ont été transmises en annexe à la convocation à la présente assemblée :

Légende :

Modification

Complément

Article 24

Actuel

Comité

Le Comité est composé de 7 membres au moins.

Il est élu chaque année par l'Assemblée Générale, à main levée, à moins que deux membres ne demandent le bulletin secret, à la majorité relative des voix présentes.

Les mandats sont renouvelables.

Le mandat du Comité peut être révoqué avant terme pour de justes motifs (art. 65 CC).

Modifié

Comité

Le Comité est composé de 7 membres au moins.

Il est élu chaque année par l'Assemblée Générale, à main levée, à moins que deux membres ne demandent le bulletin secret, à la majorité relative des voix présentes.

Les mandats sont renouvelables.

Le mandat du Comité peut être révoqué avant terme pour de justes motifs (art. 65 CC).

Les membres du Comité travaillent à titre bénévole, sous réserve du remboursement de leurs frais effectifs.

Article 34

Actuel

Répartition

L'Assemblée de dissolution attribue la fortune et l'inventaire éventuel ~~à la CTRAP Suisse.~~

Les membres n'auront aucun droit sur la fortune.

Modifié

Répartition

L'Assemblée de dissolution attribue la fortune et l'inventaire éventuel à une institution suisse et exonérée d'impôts poursuivant un but analogue.

Les membres n'auront aucun droit sur la fortune.

Ces propositions de modifications sont adoptées à l'unanimité.

Le comité entreprendra les dernières démarches pour la validation de cette procédure. Une information sera transmise ensuite à tous les membres.

Il a été décidé que les attestations de don seront transmises sur demande.

10. Divers

10.1 Sujets soulevés lors de l'AG 2011

10.1.1 Suppression du service Publicar

Laurent Maerten et Matthieu Chenal expliquent que l'objectif du service de la mobilité est de stabiliser certaines lignes fixes à enveloppe budgétaire constante. La réorganisation est intervenue plus rapidement car la Confédération ne reconnaissait plus ce service comme transport public et supprimait les subventions. De nouvelles lignes fixes ont été mises en service ce qui correspond à un bon développement de l'offre. Le service est maintenu dans certaines régions et à certaines heures.

10.1.2 Défiscalisation des dons

Élément traité sous le point 9.

10.1.3 Suppression des arrêts des ICN à Nyon et Morges.

Selon le projet d'horaire des CFF pour le concept Romandie 2013, les arrêts à Morges et Nyon des ICN Yverdon - Genève seront supprimés. Il en est de même pour les arrêts à Palézieux et Romont des IR Lausanne - Berne. Cette annonce a soulevé beaucoup de contestations. Même différentes autorités se sont préoccupées du problème.

Des rencontres avec des responsables des CFF ont eu lieu. Il en est sorti que ces suppressions sont nécessaires pour libérer un sillon et augmenter significativement l'offre entre Lausanne et Genève. De plus, des solutions spécifiques ont été élaborées pour répondre à certains problèmes tels que l'acheminement d'un nombre important d'étudiants depuis Morges en direction d'Yverdon. Les réponses obtenues ont été jugées satisfaisantes.

10.2 Propositions individuelles

10.2.1 M. Jan Thuillard

M. Jan Thuillard a transmis au comité un courrier daté du 6 mars avec différentes propositions et interpellations dont Frédéric Bründler expose le contenu et y répond. En particulier les points suivants :

- Proposition de suppression des horaires "vacances scolaires" et "samedi" pour les lignes de transport public urbain. Selon le comité, il est judicieux d'adapter l'offre en fonction de la demande. Il n'y a pas lieu de renoncer à ces distinctions de manière globale. Il faut analyser la situation au cas par cas.
- Problématique des lignes transfrontalières et des diverses règles concernant la tarification, validité des billets, AG et abonnements demi-tarif. Le comité retient ce thème avec intérêt et va approfondir le sujet.
- Evocation des velléités de restrictions des abonnements ou tarification différenciée par les compagnies de transport. Le comité est déjà intervenu pour soutenir et conserver un système ouvert et simple.
- Futur tram lausannois : préférence pour un écartement métrique pour assurer une compatibilité avec le LEB. Cette décision de retenir un écartement normal a déjà été prise et va dans le sens du comité qui soutient une compatibilité avec le m1 et les CFF.

10.3 Autres divers

- M. Bridel souligne qu'il n'y a pas de nœud de correspondances entre les différentes lignes du RER vaudois. Le comité se penchera sur ce point dans le cadre de l'horaire 2013
- Le 9 juin aura lieu l'AG de la citrap-suisse.
- 29 juin : inauguration de la halte Prilly-Malley.
- Remerciements à Pierre Seidel pour avoir tenu avec rigueur les PV du comité et des AG durant de nombreuses années.

L'assemblée est levée à 20.00

23 mars 2012

Le secrétaire du jour : Michael Chatelan